

Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de Mimizan	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	40 - LANDES	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Dunes littorales de Gascogne	
DRA ou SRA de référence	Dunes littorales Gascogne	
Période d'application		
année		
Année début aménagement	2013	
Année échéance aménagement	2032	
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
mimizan	F17465S	3 531,7485
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	3 531,7485 ha	
Surface retenue pour la gestion	3 530,35 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	3 238,52 ha	
Surface en sylviculture de production	2 956,30 ha	
Surface hors sylviculture de production	574,05 ha	

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales					
Production ligneuse	sans objet 574	faible 10	moyen 2 255	fort 691	3 530
Ecologie		ordinaire 3 180	reconnu 236	fort 114	3 530
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu 3 121	fort 409	3 530
Protection contre les risques naturels	sans objet 93	faible	moyen 2 755	fort 682	3 530

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	114 ha
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	229 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	
ZNIEFF de type I	41 ha
ZNIEFF de type II	279 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	162 ha
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	472 ha
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	3 530 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	3 ha
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	290 ha
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	722 ha
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	18 ha
Importance sociale ou économique de la chasse	3 530 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
Vergers à graines et dispositifs associés	90 ha

Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Chêne indigène	3
Pin maritime	97
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	2 956,30	3 058,70
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière		
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		23,63
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	574,05	448,84
TOTAL	3 530,35	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Chêne indigène	Vieillessement	10.55	0,4	180	40
Pin maritime	objectif : Protection dominante	309.43	10,5	75	40
Pin maritime	objectif : Production dominante F2	689.29	23,3	50	40
Pin maritime	objectif : Production dominante F3	1785.32	60,4	55	40
Pin maritime	objectif : Production dominante F4	119.03	4,0	60	35
Pin maritime	Vieillessement	42.68	1,4	120	50
TOTAL		2 956,30	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	1 218,22 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	24,47 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	49,00 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	5,00 ha
	Total vieillissement	54,00 ha
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	235,00 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	47,00 ha
	Total sénescence	282,00 ha

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable

Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée	
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	7,3 m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement	
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	6,9 m3/ha/an